

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 15444 Numéro SIREN : 821 304 995 Nom ou dénomination : 7MIX PRODUCTIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2019 sous le numéro de dépôt 19898

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 01-04-2019

N° DE DEPOT : 019898

N° GESTION : 2016B15444

N° SIREN : 821304995

DENOMINATION : 7MIX PRODUCTIONS

ADRESSE : 3 rue Davioud 75016 Paris

MILLESIME : 2018



SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE COMPTABLE

SAS 7MIX PRODUCTIONS

3 RUE DAVIOUD

75016 PARIS

«Certifiés conformes par le Président»

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J.S.", is centered below the certification text.

**COMPTES ANNUELS
AU 31/12/2018**

ECL DIRECT

Société d'Expertise Comptable

ecldirect.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 19	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	4 222	2 559	1 663	2 389	726-	30. 38-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	4 222	2 559	1 663	2 389	726-	30. 38-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				9 120	9 120-	100. 00-
	Autres créances	15 687		15 687	3 493	12 193	349. 05
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	78 288		78 288	16 093	62 195	386. 47
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	93 975		93 975	28 707	65 268	227. 36
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	98 197	2 559	95 638	31 096	64 543	207. 56

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 19	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	500	500		
	Réserves				
	Réserve légale	50		50	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	2 596		2 596	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	60 878	2 646	58 232	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	64 025	3 146	60 878	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 614		2 614	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		440	440-	100. 00-
	Dettes fiscales et sociales	16 799	6 990	9 810	140. 35
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	12 200	20 520	8 320-	40. 55-
	Total IV	31 614	27 949	3 664	13. 11
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		95 638	31 096	64 543	207. 56

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

31 61427 949

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 19	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	100 135	137 434	237 569	56 196	181 373	322. 75
Chiffre d'affaires NET	100 135	137 434	237 569	56 196	181 373	322. 75
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			8	1	7	664. 00
Total des Produits d'exploitation (I)			237 576	56 197	181 379	322. 76
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			13 374	2 781	10 594	380. 98
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			142 145	47 374	94 771	200. 05
Impôts, taxes et versements assimilés			2 987	83	2 904	NS
Salaires et traitements				315	315-	100. 00-
Charges sociales				242	242-	100. 00-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 400	1 159	241	20. 79
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges				1 132	1 132-	100. 00-
Total des Charges d'exploitation (II)			159 906	53 087	106 819	201. 22
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			77 670	3 110	74 560	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 19	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	77 670	3 110	74 560	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	16 792	464	16 328	NS
Total des produits (I+III+V+VII)	237 576	56 197	181 379	322. 76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	176 698	53 551	123 147	229. 96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	60 878	2 646	58 232	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

7MIX PRODUCTIONS
Société Par Actions Simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 3 rue Davioud
75016 PARIS
821 304 995 R.C.S. PARIS

**PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 25 MARS 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
et le vingt-cinq mars,
à dix heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur David SIBONY préside la séance en qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 500 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- le rapport spécial du président sur les conventions,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Rémunération de la Présidence,
- Pouvoirs pour formalités,

- Questions diverses.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Il est en outre rappelé par le Président que la loi pour un Etat au service d'une société de confiance dispense toutes les sociétés commerciales, quelle qu'en soit la forme, de l'obligation d'établir un rapport de gestion si elles répondent à la définition des petites entreprises (C. com. art. L 232-1, IV modifié ; Loi art. 55, IV). Cette mesure est entrée en vigueur pour les exercices clos depuis le 11 août 2018.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 60 878 euros, de la manière suivante :

- Un résultat de 60 878 euros
- Une somme de 60 878 euros
affectée en totalité au compte « report à nouveau »
qui s'élève ainsi à la somme 63 474 euros.

Compte tenu de cette affectation les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 64 025 euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions relevant dudit article et mentionnées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, chaque associé s'étant abstenu et ses titres n'ayant pas été pris en compte dans le calcul de la majorité pour les conventions le concernant.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ratifie qu'aucune rémunération n'a été perçue par son président Monsieur David SIBONY au cours de l'exercice écoulé. En outre, la Société n'a pris en charge aucune charge sociale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

Monsieur David SIBONY
Président

